

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2022

Délibération 2022-43

OBJET : Élection d'un membre à la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'Unité de Valorisation Énergétique d'Antibes

Le 15 septembre 2022 à 15h00, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Nombre de membres du Conseil Syndical	
Légal :	38
Désignés :	27
(dont 11 délégués avec voix double soit un total de 38 voix)	
Présents :	16
Visio :	0
Votants :	21
Procurations	6
Date de la convocation : 8 septembre 2022	

Présents :

Membres titulaires :

Jean LEONETTI, Jean-Pierre DERMIT, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Marie ANASSE, Khéra BADAOUI, Anne-Marie BOUSQUET, Philippe DELEAN, Emmanuel DELMOTTE, Hassan EL JAZOULI, délégués de la Commission syndicale ;
Christophe FONCK, Françoise THOMEL, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Bernard ALEND, Patrick PEIRETTI, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Françoise BRUNETEAUX, Marc OCCELLI délégués de la Commission syndicale ;
Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Roland RAIBAUDI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

Procurations :

Caroline JOUSSEMET à Jean Pierre DERMIT
Marion MUSSO à Françoise THOMEL,
Georges VAZIA à Marie ANASSE
Xavier WIIK à Jean LEONETTI
Jean-Marc DELIA à Hassan EL JAZOULI
Christophe ULIVIERI à Anne Marie BOUSQUET

Membres excusés :

Joseph CESARO, Eric MELE, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; François WYSZKOWSKI, délégué de la Commission syndicale ;
Denise LAURENT, déléguée de la Commission syndicale ;
Marie-Louise GOURDON, déléguée de la Commission syndicale ;

Mme BADAOUI est désignée en qualité de secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Par une délibération n°2020-22 en date du 11 septembre 2020, le Comité syndical d'UNIVALOM a désigné ses représentants à la Commission de Suivi de Site (CSS) de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) d'Antibes :

Commission de Suivi de Site de l'UVE d'Antibes	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean LEONETTI	M. Eric MELE
Mme Marion MUSSO	M. Hassan EL JAZOULI

Par délibération n°CC.2022.117 du 11 Juillet 2022, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) a souhaité modifier ses représentants au sein du Comité syndical d'UNIVALOM.

Suite au départ de Monsieur Eric MELE, représentant de la CASA et membre suppléant de la CSS, il convient de procéder à son remplacement.

Un appel à candidature est lancé parmi les délégués.

Monsieur Emmanuel DELMOTTE se porte candidat.

En l'absence de réglementation, il convient d'appliquer le processus général de désignation des organes des collectivités territoriales. En l'espèce, l'article 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux modalités de vote des délibérations prévoit un scrutin à bulletin secret, uninominal à trois tours.

Monsieur le président demande si, conformément à la loi du 13 août 2004 (Art. 142, I) n°2004-809 relative aux libertés et aux responsabilités locales, le Comité accepte un vote à main levée.

Le Comité accepte.

Oùï cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical,
A, l'unanimité

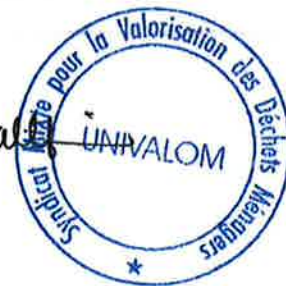
- PROCEDE à l'élection d'un représentant suppléant au sein de la CSS de l'UVE d'Antibes ;
- DESIGNER les représentants de la CSS de l'UVE d'Antibes suivants :

Commission de Suivi de Site de l'UVE d'Antibes	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jean LEONETTI	M. Hassan EL JAZOULI
Mme Marion MUSSO	M. Emmanuel DELMOTTE

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Le Président


Jean LEONETTI



Accusé de réception en préfecture
006-200046076-20220915-2022-43-DE
Date de télétransmission : 16/09/2022
Date de réception préfecture : 16/09/2022